



DIPLOME
D'UNIVERSITÉ

Certificat d'Études de Criminologie et de Sciences Pénales



Tarif de la formation :
400 €

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Antoine BOTTON,
Professeur des universités

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :
www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PRÉSENTATION

L'Institut de Criminologie et de Sciences pénales créé en mars 1924, a un double objet:

- Développer les études criminologiques par des exercices pratiques, par des visites pénitentiaires et par la direction de travaux originaux publiés dans la bibliothèque de l'Institut.
- Organiser par un enseignement approprié une préparation technique et professionnelle pour toutes les personnes qui se destinent à une fonction qui participe à l'œuvre de prévention criminelle.

L'Institut comprend une salle de travail avec bibliothèque spécialisée et dispense les enseignements qui préparent à l'obtention du **certificat d'études de criminologie et de sciences pénales**.

L'enseignement en vue de ce certificat est organisé annuellement, sous le contrôle du Président de l'Université des Sciences Sociales, par le Directeur de l'Institut de Criminologie et de Sciences Pénales.

Le certificat étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, il est ponctuellement possible que les cours de cette formation chevauchent avec ceux d'une formation initiale.

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION

PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

- <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

Aucun grade universitaire n'est requis pour suivre les cours et exercices ou pour s'inscrire en vue du certificat.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES : MODALITÉS ET CALENDRIER :

- Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>
- Pour les personnes s'inscrivant pour la 1^{ère} fois à UT Capitole :
<https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/premiere-inscription/tout-presentiel>

Pour plus d'information sur les modalités d'inscription : <https://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

3 modules – 216h CM

Module 1 : Enseignements fondamentaux

- Droit pénal général (Licence 2 Droit) – 33h CM
- Procédure pénale (Licence 2 Droit) – 33h CM

Module 2 : Enseignements complémentaires

- Droit pénal spécial 2 (M1 Droit pénal et sciences criminelles) – 30h CM
- Droit des peines et criminologie (M1 Droit pénal et sciences criminelles) – 30h CM

Module 3 : Enseignements pratiques

- Pratique des parquets – 10h
- Psychiatrie et psychologie criminelle – 20h
- Médecine légale – 10h
- Police technique et scientifique – 20h
- Problèmes sociaux posés par la délinquance – 10h
- Pratique des droits de la défense – 10h
- Pratique de l'application des peines en milieu carcéral – 10h

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE SCIENCES PENALES ROGER MERLE

Manufacture des Tabacs - Bât F

POLE MASTER DROIT - SCOLARITE

Bureau AR 133 ter (bât. Arsenal)

Courriel : pmd13@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 35 17

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués – Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28